



Baptême



Célébration du Baptême au Sanctuaire de Fatima

La célébration du sacrement du Baptême au Sanctuaire de Fatima suit les instructions suivantes:

Programme

	Célébration officielle	Célébration privée
Date	Dimanche	Samedi

	Célébration officielle	Célébration privée
Heure	11h30	10h00-15h00
Lieu	Basilique de Notre-Dame du Rosaire de Fatima	Chapelle de Saint Joseph
Prêtre	De la responsabilité du Sanctuaire	De la responsabilité des parents

Documents à fournir

- Provision Canonique du diocèse de résidence des parents.

Autres documents

- Certificat d'honorabilité des parrains ;
- Formulaire d'informations complémentaires d'identification, dûment remplis - fourni par nos services lors de l'inscription ;
- Déclaration du prêtre de la paroisse attestant que les séances de préparation pour le sacrement ont eu lieu à la paroisse ;

- Au cas où le prêtre qui officiera soit de la responsabilité des parents, une photocopie de l'identification sacerdotale doit être fournie.

Emoluments

- Taxe du Sanctuaire : 35,00 €;
- Taxe de la Chambre Ecclésiastique de Leiria : 17,50 €.

Contacts

Adresse:

Santuário de Fátima - Departamento de Liturgia
Rua de Santa Isabel, 360
2495-424 Fátima

Téléphone:

(+351) 249 539 600

Email:

liturgia@fatima.pt

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. » / Mt 28,19-20

www.fatima.pt/fr/pages/bapteme